


Le droit au retour : quand l'humanitaire cache le politique

le 9/4/2012 16:00:00 (668 lectures)



Les réfugiés palestiniens ne sont pas les victimes d'une catastrophe naturelle. Ils ne sont pas simplement non plus des victimes de guerre. Expulsés hors de chez eux par l'envahisseur sioniste qui leur a volé leurs terres et détruit leurs foyers, ils sont réfugiés parce qu'ils sont niés dans leur droit légitime à vivre en Palestine. Leur situation durera aussi longtemps qu'existera la colonie juive nommée Israël. Leur statut découle directement d'un programme colonial dont le but est la destruction de leur identité nationale palestinienne. Par conséquent, le droit au retour pour tout réfugié palestinien, c'est le droit de recouvrer cette identité en même temps que ses propriétés.

Aussi le droit au retour pour les réfugiés palestiniens a-t-il un contenu fondamentalement politique sans lequel il s'annulerait de lui-même. Or c'est ce contenu que l'ONU a cherché à faire disparaître, en le remplaçant par un contenu humanitaire en réalité favorable aux intérêts politiques du programme occidental-sioniste. Car l'UNRWA, produit de la résolution 302 de l'AGNU (décembre 49), présenté comme un plan « apolitique » d'assistance aux réfugiés palestiniens victimes de la Naqba, et à leurs descendants, ne pouvait en réalité dissimuler les mobiles politiques de sa création. La mission assignée officiellement à l'UNRWA, financé par des bailleurs de fonds majoritairement pro-sionistes (USA, Etats européens, Arabie saoudite...), était en effet d'assurer le minimum vital aux réfugiés palestiniens jusqu'à ce qu'ils soient complètement absorbés dans les économies des « pays d'accueil ». De cette façon la revendication du droit au retour n'aurait plus lieu d'être, et l'entité sioniste serait définitivement à l'abri de la menace de sa propre disparition. Autrement dit, l'objectif initial de l'UNRWA n'était en réalité que la continuation logique du plan de nettoyage ethnique de la Palestine. Les premiers dirigeants sionistes ne déclaraient-ils pas qu'il existait suffisamment de pays arabes pour accueillir les « Arabes » de Palestine ?...

 L'enfer politique est pavé de bonnes intentions humanitaires. Sous couvert de charité, la direction de l'UNRWA s'est donc révélée un outil politique de collaboration active avec l'occupant. Mais c'était sans compter avec l'action des réfugiés palestiniens eux-mêmes. Dès les années 50, ceux-ci s'opposèrent massivement à tout projet visant à faire sombrer le droit au retour dans l'oubli. De l'intérieur, la structure même de l'UNRWA, employant un grand nombre de ces réfugiés, l'obligea à changer d'orientation et à subordonner son action au principe du retour. De l'extérieur, des campagnes de protestation répétées dans les camps de réfugiés, sous forme de manifestations et d'attaques contre les locaux de l'UNRWA, finirent progressivement par avoir raison de toute idée de dissolution collective dans les pays d'accueil.

Le droit au retour signifiant réellement la libération de toute la Palestine et le retour de tous les réfugiés chez eux, sa mise en œuvre concrète a pour condition la fin du système colonial sioniste. C'est-à-dire le départ ou l'expulsion de l'envahisseur hors de Palestine.

Comité Action Palestine